



REGION DE BRUXELLES-CAPITALE - **COMMUNE DE FOREST**
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE - DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME

Le projet suivant est mis à l'enquête publique :

Adresse du bien : **Avenue des Villas 80**

Identité du demandeur : **FOREST PAINT S.R.L.**

Demande de : permis d'urbanisme

Objet de la demande : **Changer d'affectation en deux parties non exclusives :**
1) Au rez-de-jardin, changer l'affectation de salle polyvalente en exploitation HORECA
2) A l'étage, changer l'affectation de habitation à salle polyvalente - PU 29186

Nature de l'activité principale :

PRAS : zones d'intérêt culturel, historique, esthétique ou d'embellissement (ZICHEE), zones de parcs

~~**PPAS Le bien ne se situe pas dans le périmètre d'un plan particulier d'affectation du sol (PPAS) :**~~

Motifs principaux de l'enquête :

- *application de la prescription particulière 12.2° du PRAS (affectation en commerces de taille généralement faible qui sont le complément usuel et l'accessoire de cette zone) -*
- *application de la prescription générale 0.8. du PRAS (protection du patrimoine) -*

L'enquête publique se déroule :

A partir du 09/06/2026 et jusqu'au 23/06/2026 inclus

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier est consultable en ligne : <https://openpermits.brussels/fr>

Le dossier est également consultable à l'administration communale au service URBANISME ENVIRONNEMENT sur rendez-vous pris par téléphone au n° 02.348.17.21 / 26

Des renseignements ou explications techniques peuvent être obtenus sur rendez-vous pris par téléphone au n° 02.348.17.21 / 26

Les observations et réclamations peuvent être formulées durant la période d'enquête précisée ci-dessus au plus tard le 23/06/2026, soit :

- par écrit à l'attention du : **Secrétariat de la Commission de concertation, chaussée de Bruxelles 112 - 1190 Bruxelles**
- à l'adresse e-mail : commissiondeconcertation@forest.brussels
- sur rendez-vous pris par téléphone au n° 02.348.17.21 / 26 :

Toute personne peut, dans ses observations ou réclamations, demander à être entendue par la commission de concertation.

La commission de concertation aura lieu le mardi 07 juillet 2026

L'ordre de passage du dossier en commission de concertation est disponible, sur demande, au service URBANISME ENVIRONNEMENT 15 jours avant la séance de la commission.

Fait à Forest,

le 01/06/2026

Par le Collège :
La secrétaire communale,
(s) Hilde DE VISSCHER

Pour le Bourgmestre,
L'Echevin délégué,
(s) Alain MUGABO



Certificat d'affichage

Getuigschrift van aanplakking

Urbanisme Environment
Stedenbouw Leefmilieu

PERMIS D'URBANISME - PU 29186

Le soussigné certifie avoir affiché ce jour, conformément au COBAT et ses arrêtés d'application, l'affiche relative à la demande :

De ondergetekende bevestig aangeplakt te hebben, overeenkomstig de GBWRO en toepassingsbesluiten, het aanplakbiljet betreffende een aanvraag :

demandeur :

aanvrager : FOREST PAINT S.R.L.

bien sis :

goed gelegen : Avenue des Villas 80

A Forest - Te Vorst,

